

# Récapitulatif

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet PREVOTE LOGISTIQUE sur la commune principale de l'AIOT Avenue de Bruxelles 60110 Amblainville.**

**La référence de votre dossier est A-2-PMTZPI03N et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 30/11/2022 à 16h48 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- Iricaux@prevote.com (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- Iricaux@prevote.com (pour rappel, déclarant)
- alexandre.bretault@ice-conseil.fr (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **83826837300035**

Organisme : **INSTALLATIONS CLASSEES ET ENVIRONNEMENT CONSEIL**

Nom : **BRETAULT**

Prénom : **ALEXANDRE**

Fonction : **Chargé de mission**

Adresse électronique : **alexandre.bretault@ice-conseil.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 257620860**

### Personne morale

N° SIRET **41127022600011**

Raison sociale **PREVOTE LOGISTIQUE**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**46 RUE ARISTIDE BRIAND**

**60110 MERU**

**60110 MERU**

## Signataire

Nom : **PREVOTE**

Prénom : **JEAN-STEPHANE**

Qualité : **Représentant légal**

Adresse électronique : **jsp@prevote.com**

Téléphone portable : **+(33) 611050851**

## Référent

Nom : **RIC AUX**

Prénom : **LAURENT**

Fonction : **Directeur logistique**

Adresse électronique : **Iricaux@prevote.com**

Téléphone portable : **+(33) 611277339**

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **Iricaux@prevote.com**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **PREVOTE LOGISTIQUE**

Description des activités :

**Le projet de la société PREVOTE LOGISTIQUE concerne la création d'un entrepôt de stockage associé à des locaux techniques sur la commune d'Amblainville. Ce bâtiment comprendra une surface de stockage de 6 577 m<sup>2</sup> répartie sur 3 cellules disposant d'une hauteur au faitage de 10,85 m et une hauteur à l'acrotère de 11,2 m. Un espace de bureaux et de local technique seront attenants à l'entrepôt et se composeront d'une surface de 281 m<sup>2</sup> avec notamment un local de charge de 56,8 m<sup>2</sup> et un local électrique de 22 m<sup>2</sup>. Le local de charge se situera en dehors des cellules et disposera de parois REI 120. La paroi séparant le local de charge de la cellule de stockage disposera d'ouverture EI120, l'ouverture donnant sur l'extérieur sera EI30 équipée de fermeture automatique. La toiture du local de charge sera en matériaux incombustibles tandis que la dalle au sol sera en résine étanche avec une pente et un puisard central pour récupérer une éventuelle pollution. Le local de charge sera équipé d'un système de ventilation mécanique. Un lanterneau de désenfumage sera également présent sur le toit, celui-ci aura une surface utile de 1 m<sup>2</sup>. La puissance de charge cumulée au sein de ce local sera de 50 kW. Une porte d'accès au local de charge sera présente sur l'extérieur pour permettre une intervention des secours. Le projet d'entrepôt de stockage relève du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Un dossier de demande d'enregistrement est donc déposé en parallèle. Le local de charge étant une activité non**

connexe, à l'activité 1510, la présente demande a pour objectif de déclarer cette activité au titre de la rubrique 2925-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

Adresse **Avenue de Bruxelles 60110 Amblainville**

X : 635936

Y : 6901975

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
					La

2925	1	Charge d'accumulateurs	Puissance maximale 50.1 kW <sup>D</sup>	puissance cumulée sera de 50 kW.
------	---	---------------------------	--	---

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m<sup>3</sup>) **315**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

**L'installation aura des rejets d'eaux usées dus à la présence de personnels sur le site et à l'entretien du site. Le projet prévoit 25 équivalent temps plein sur le site. Sur la base d'une consommation d'eau par les salariés de 50 l/j et de 250 jours de fonctionnement, la quantité prélevée dans le réseau AEP sera de l'ordre de 315 m<sup>3</sup>.**

L'exutoire des eaux résiduaires :

**Sur le réseau collectif avec station d'épuration**

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**L'activité exercée sur le site produira des déchets, notamment des déchets d'emballages (films plastiques, carton, bois) et des déchets de bureaux. Un prestataire extérieur se chargera de la collecte et de la valorisation des déchets générés par l'activité.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Le projet disposera d'un poteau incendie implanté sur le domaine public permettant de délivrer un débit de 60 m<sup>3</sup>/h, de 2 poteaux incendie internes permettant de délivrer un débit de 60 m<sup>3</sup>/h chacun, une réserve souple de 180 m<sup>3</sup>. Le réseau d'eau permettra d'utiliser en simultané les**

**poteaux incendie, soit un débit cumulé de 180 m<sup>3</sup>/h. Les points d'eau permettront de fournir une quantité d'eau de 270 m<sup>3</sup>/h sur deux heures.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Trois aires échelle seront présentes en façade Est et Ouest de l'entrepôt. L'établissement disposera d'un bassin de confinement positionné dans la partie Est du site qui présentera une capacité de 730 m<sup>3</sup>. Les moyens de secours présents sur site seront : - Des extincteurs répartis sur l'ensemble de l'établissement ; - Des Robinets Incendie Armés au sein des cellules de stockage ; - Un plan du site pour les pompiers ; - Un moyen pour contacter les secours ; - Une alarme incendie à l'intérieur du bâtiment.**

## Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

## Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**Mandat de depot D.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plan des abords.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plan d'ensemble.pdf**